

### Autres questions environnementales

L'Arctic National Wildlife Refuge (ANWR), une réserve naturelle de l'Alaska qui borde la frontière canadienne, abrite des populations importantes d'animaux migrateurs, dont la harde de caribous de la Porcupine. Le mode de vie des autochtones canadiens du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest dépend de ce troupeau. Le Canada s'inquiète donc du regain d'intérêt que la nouvelle administration américaine et certains éléments du Congrès manifestent pour les projets d'exploration et de mise en valeur de gisements de pétrole et de gaz dans l'ANWR. L'autorisation de telles activités dans cette réserve, qui est la principale aire de parturition de la harde de caribous de la Porcupine, pourrait avoir de graves conséquences pour les populations de caribous et d'autres espèces. Par conséquent, le Canada préconise que l'ANWR soit désigné parc naturel, afin de lui assurer un maximum de protection.

Les États-Unis ont reconnu la nécessité de collaborer avec le Canada pour protéger la faune de cette région. En adoptant l'Alaska National Interest Lands Conservation Act, en 1980, les États-Unis se sont engagés à consulter le Canada au sujet de tous travaux de prospection pétrolière ou de mise en valeur de gisements dans l'ANWR qui pourraient avoir une incidence sur la faune des deux pays. L'entente canado-américaine de 1987 sur la conservation de la harde de caribous de la Porcupine énonce des principes de gestion conjointe de la harde dans l'intérêt de tous ceux qui en dépendent. Le Canada a protégé sa portion de l'aire de parturition des caribous en créant le Parc national du nord du Yukon, d'une superficie de 3 millions d'acres; il a même proposé le jumelage de ce parc et de l'ANWR. En faisant en sorte que les travaux projetés dans l'ANWR ne soient pas autorisés, les États-Unis continueront d'assurer la protection de leur partie de la réserve de caribous.

### Préoccupations mondiales

Hors du contexte nord-américain, il existe de graves problèmes qui inquiètent de plus en plus l'ensemble de la communauté internationale, notamment l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, les changements climatiques mondiaux, la destruction des forêts tropicales et le déclin de la diversité biologique à mesure que disparaissent des espèces végétales et animales. Individuellement, les nations sont impuissantes à résoudre ces problèmes; pourtant, elles risquent toutes d'en subir les effets. Le Canada, les États-Unis et d'autres pays ont efficacement uni leurs efforts pour négocier le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la